



Septembre 2023 – N°2

La lettre

Natura

2000

ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE

LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000

Edito

Préserver, valoriser, mutualiser nos écrans de verdure ! Vaste challenge et vaste programme d'animation des périmètres Natura 2000 qui nous demandent un engagement de tous les instants.

Loin d'opposer ville et campagne, le classement Natura 2000 initié par l'Union Européenne pour la préservation des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire, fait que nos communes sont parties prenantes de ce projet. Les femmes et les hommes qui composent ces populations sont attachées viscéralement à la préservation de leur environnement et où la ruralité prend toute son importance.

Aujourd'hui ce projet prouve toute son importance.

La préservation de Dame nature avec sa biodiversité est un enjeu mondial et Natura 2000 est une des composantes à cette prise de consciences.

Pascal MALAQUIN

**Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000
« Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »**

Natura quoi ?

Natura 2000 est un **réseau européen** de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la **rareté ou la fragilité des espèces** sauvages et de leurs **habitats**. L'objectif de Natura 2000 ? **Freiner l'érosion de la biodiversité en Europe**, par une prise en compte de l'ensemble des activités des territoires (économiques, sociales, touristiques, environnementales) ayant un rôle dans la préservation du patrimoine naturel.

La désignation des sites est fondée sur la mise en application de deux Directives européennes :

- La **Directive « Oiseaux »** (2009) qui définit les Zones de Protection Spéciales (**ZPS**)
- La **Directive « Habitats, Faune, Flore »** (1992) qui définit des Zones de Spéciales de Conservation (**ZSC**)

En France métropolitaine, Natura 2000 c'est :

- **12,9%** de la surface terrestre
- **1776 sites**, soit 7 millions d'hectares



La Communauté d'Agglomération
Beaune Côte et Sud (CABCS) est
la structure animatrice de 2
sites Natura 2000



Beaune Côte et Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



Des nouvelles des sites Natura 2000

SUR LA ZSC « LES HABITATS NATURELS DE L'ARRIÈRE CÔTE DE BEAUNE » ...



LES HABITATS NATURELS DE L'ARRIÈRE CÔTE DE BEAUNE
NATURA 2000

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) classée au titre de la Directive européenne « Habitats, faune, flore »

Les chauves-souris sont de sortie !



En 2021 et 2022, une étude a été réalisée par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) afin d'améliorer les connaissances sur les chauves-souris fréquentant la **Vallée du Rhoin** et la **Montagne des 3 Croix**.

Des suivis durant la période d'accouplement (swarming autumnal), d'hibernation, et de mise bas (été) ont été réalisés à l'aide d'enregistreurs à ultrasons, capture au filet, radiopistage, et prospections de gîtes.

Dans la Vallée du Rhoin, ce sont près de **14 espèces différentes** qui ont été contactées lors des prospections estivales et automnales, dont **5 inscrites à l'Annexe II** de la Directive européenne « Habitat, faune, flore » et donc d'intérêt communautaire (Barbastelle d'Europe, Grand Murin, Grand et Petit Rhinolophe, et Murin à oreilles échancrées).

Sur la Montagne des 3 Croix - site caractérisé par un vaste réseau de cavités souterraines et connu comme le plus important site national pour l'hibernation du Petit Rhinolophe - **17 espèces de chiroptères** ont été recensées, dont **6 inscrites à l'Annexe II** de la Directive (les 5 citées précédemment sur la Vallée du Rhoin, auxquelles se rajoute le Murin de Beshtein).

L'étude a permis de confirmer le **fort intérêt de ces sites** pour les chiroptères et leur importance pour la **conservation des populations à l'échelle régionale**. Les actions de conservation des gîtes de reproduction et des milieux sont à poursuivre/à mettre en place afin de pérenniser les populations.



! Pour rappel, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées !



DE L'ANIMATION DANS L'AIR

Tout au long de l'année, des animations nature ont été organisées sur la ZSC, telles que la **Nuit de la chauve-souris** à Bouilland (dont la seconde édition a eu lieu le 18 juillet sur la Montagne des 3 Croix), la **Nuit de la chouette** à Meloisey, ou encore la **découverte des secrets des paysages et de la flore** de la Vallée du Rhoin et des falaises de Bouilland.

A BEAUNE AUSSI ON PARLE NATURE !

Les éco-délégués de l'école St-cœur ont participé à une journée découverte de Natura 2000 sur la montagne de Beaune. Très intéressés et impliqués, les élèves se sont armés de boîtes à loupe et de jumelles pour découvrir et comprendre l'importance de la gestion raisonnée des vignes et vergers sur la biodiversité.



MARS : SUIVI DE L'ÉCOPÂTURAGE SUR LES PELOUSES DE LA MONTAGNE DES 3 CROIX...

L'actu DOCOB

Les animateurs de plusieurs sites Natura 2000 de la région dont les **Documents d'Objectifs (DOCOB)** sont devenus obsolètes ont créé un **groupe de travail**, afin de travailler à leur rédaction, en partenariat avec la Région, l'Office Français et l'Agence Régionale de la Biodiversité, et les Réserves Naturelles de France. L'animatrice de la ZSC, à l'initiative de cette dynamique avec l'animatrice du site « Montagnes côte d'orienne », travaille donc actuellement à l'**évaluation des anciens documents** et à la **rédaction du nouveau DOCOB** qui doit être actualisé suite à la fusion de plusieurs entités Natura 2000. L'objectif est ici de réaliser un document qui **prenne en compte les nouveaux enjeux**, dont le **changement climatique**. Il rassemblera un diagnostic socio-économique et écologique, ainsi qu'un plan d'actions sur lesquels les chargées de mission pourront s'appuyer pour la gestion et l'animation pendant plusieurs années.

...ET SUR LA ZPS « ARRIÈRE CÔTE DE DIJON ET DE BEAUNE »



Des nouvelles de l'Engoulevent d'Europe

L'**Engoulevent d'Europe** (*Caprimulgus europaeus*) est une espèce d'oiseaux de la famille des Caprimulgidae. Insectivore, c'est une espèce crépusculaire et nocturne. Il possède un **plumage cryptique** très complexe, gris, beige et brun, imitant à la perfection l'environnement dans lequel il se repose en plein jour (écorce, feuilles mortes, cailloux...), ce qui lui confère un **camouflage** efficace de jour comme de nuit.



Engoulevent d'Europe - Nick Vorobey (libre de droit)

Un travail d'inventaire de l'espèce, inscrite à l'**Annexe I de la Directive Oiseaux**, avait été initié en 2017 sur le territoire de la ZPS. Cette étude avait pour but d'estimer sa densité de population, et d'évaluer le nombre de couples reproducteurs. Afin de poursuivre ce travail et mieux appréhender la tendance évolutive de l'espèce, l'étude a été reconduite en 2022.

Tout au long de l'été, ce sont donc **46 points d'écoute** répartis sur les habitats favorables à l'espèce sur toute la ZPS qui ont été prospectés par les salariés et bénévoles de la LPO Bourgogne-Franche-Comté.

Une année exceptionnelle !

Au total, ce sont près de **53 couples** qui ont été contactés, soit une hausse de 108% par rapport au dernier inventaire de 2017 !

Cette étude permet ainsi d'estimer une fourchette de 230 à 350 couples présents sur le territoire de la ZPS, ce qui en fait la **principale zone de présence** de l'espèce sur le département.

Année particulièrement favorable ? Augmentation globale de la population sur la ZPS ? Conditions météo ? Meilleures gestion des surfaces favorables ? Autant d'hypothèses qui pourraient expliquer ces résultats exceptionnels. La reconduction de l'étude à l'horizon 2027 permettra de mieux interpréter ces chiffres, de confirmer ou non la dynamique de l'espèce, et de proposer une estimation plus précise de la population.

A suivre...



ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE
NATURA 2000

Zone de Protection Spéciale (ZPS) classée au titre de la Directive européenne « Oiseaux »



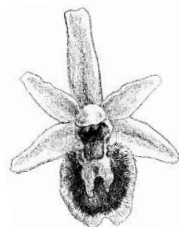
JUILLET : SUIVI DE LA NIDIFICATION
DU GRAND-DUC D'EUROPE...



SEPTEMBRE : VEILLE DU SITE SUR LES FALAISES DE BOUILLAND...



AVRIL :
A LA DÉCOUVERTE
DES PELOUSES DE LA
MONTAGNE DES 3 CROIX
AVEC LE CENTRE DE LOISIRS DE DEMIGNY...



RENOUVELLEMENT DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) SUR L'ARRIÈRE CÔTE

Les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** (MAEC) sont mobilisées par les agriculteurs souhaitant s'engager volontairement dans l'**évolution de leurs pratiques agricoles** (retard de fauche, adaptation de la fertilisation...), sur des territoires à fort enjeu environnemental, en contrepartie d'une aide financière.

En 2022, plus de **2000 hectares** ont été ré-engagés en MAEC pour 1 an.

LE BEL AFFREUX, EN AVAL DE LA SOURCE TUFEUSE

Fougère scolopendre
Asplenium scolopendrium

Bryophytes (mousses)

Concrétions de tuf

Aulne glutineux
Alnus glutinosa

Focus Nature

LES SOURCES TUFEUSES DE LA VALLÉE DU RHOIN ET DU RAVIN D'ANTHEUIL

Les **sources tufeuses** sont des sources dont l'eau, en circulant à l'intérieur des massifs calcaires, dissout la roche et **se charge en calcium et en dioxyde de carbone** (CO₂). A sa sortie en surface, le CO₂ s'échappe. Il crée alors une réaction chimique qui, en conjonction avec l'action de certaines espèces de bactéries et mousses, conduit à la **précipitation de calcaire**. Se forment alors, selon la pente, la topographie et la nature du sol où naît cette résurgence, des dépôts plus ou moins compacts appelés **tuf**.



Concrétion de tuf - Antheuil

Les cristaux se déposent en effet sous forme d'une **croûte calcaire** sur les végétaux présents dans le cours d'eau, principalement des mousses et de algues. C'est l'accumulation de ces couches successives qui forme le tuf.

Du fait de la superposition particulière des couches géologiques dans la **vallée du Rhoin**, de nombreux **suintements tufeux** se retrouvent autour du cours d'eau du même nom, notamment à l'aval de la commune de Bouilland.

Plus au nord sur la commune d'Antheuil, la résurgence du **ruisseau tufeux du Bel Affreux** a donné naissance à une petite formation en cirque encadrant de remarquables concrétions calcaires (voir ci-dessus).



LES FORMATIONS DE TUF PRÉSENTENT UN INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ÉLEVÉ DU FAIT DE L'ORIGINALITÉ DES MILIEUX, DE LEUR FAIBLE SURFACE ET DE LEUR FRAGILITÉ.

La délicate gestion du tuf...



Le tuf est un habitat **remarquable** et **protégé**, reconnu d'**intérêt communautaire** et **prioritaire**, cité à l'Annexe I de la Directive Habitat-Faune-Flore.

Une gestion raisonnée s'impose !



Bien souvent, il n'est pas nécessaire d'intervenir sur les accumulations de tuf. Toutefois, ces formations calcaires peuvent combler et colmater le lit de la rivière, réduisant ainsi fortement l'écoulement du cours d'eau.

Ce phénomène peut aggraver les **risques d'inondation**, notamment dans les bourgs de villages. Dans ce cas, il peut être nécessaire de procéder à un **arasement des concrétions**, en particulier sous les ponts.

Une gestion ponctuelle se justifie principalement s'il y a un **risque** pour la sécurité des biens et des personnes.

Aujourd'hui, le mode d'intervention sur les zones de tuf est **très encadré par la réglementation** (Loi sur l'eau, évaluation d'incidences Natura 2000, etc).

Un rôle écologique non négligeable

Les tufs jouent le rôle de « **seuils naturels** » et **renforcent l'attractivité** de la rivière. Ils **diversifient les habitats**, par création de petites retenues d'eau qui en améliorent l'oxygénation, tout en consolidant les berges. Certains poissons tels que la **Truite**, le **Vairon**, le **Chabot** ou la **Loche franche** utilisent ces habitats pour se dissimuler des prédateurs, ou en guise de refuge lors d'un étiage sévère (*bas niveau d'un cours d'eau en période estivale*).

Les seuils servent également de **lieux et supports de reproduction** à de nombreux insectes aquatiques, qui, par la suite, serviront de nourriture aux poissons.

La parole à...

VALENTIN CROO, TECHNICIEN RIVIÈRE

👏👏 *En Côte-d'Or, nous avons la chance d'avoir beaucoup de rivières tufeuses. Ce sont des rivières qui précipitent énormément de calcaire (accumulation de quelques centimètres à décimètres par an en moyenne), ce qui finit par entraver voire bloquer l'écoulement de l'eau. Le dépôt est plus important en présence d'oxygène : c'est quand l'eau dépasse ces petits « barrages » de calcaire, qu'elle entre en contact plus facilement avec l'air. Cela explique ainsi la formation de vasques (voir ci-contre).*

Si ce phénomène façonne de superbes paysages, il peut également poser des problèmes d'inondations avec la hausse du niveau du lit mineur, notamment dans les bourgs et sous les infrastructures. Il est donc nécessaire d'entretenir ce genre de cours d'eau régulièrement et de manière minimale (ramassage du bois mort rapidement recouvert par le tuf, création d'encoches dans les vasques pour limiter et localiser le dépôt...). Sans entretien régulier, une intervention à la pelle dans le cours d'eau tous les 10-20 ans est nécessaire pour recreuser le tuf sur parfois un mètre de profondeur, ce qui revient beaucoup plus cher et perturbe beaucoup plus le milieu. 🙌🙌



Les travaux en rivière et/ou enlèvement de tuf dans le lit d'un cours d'eau sont soumis à **l'approbation des Services de l'Etat** : contacter la Direction Départementale des Territoires (DDT) du département concerné, ou le technicien rivière du secteur.



1 Groupement de bryophytes Source d'Antheuil



2 Fougère scolopendre (Asplenium scolopendrium) Ruisseau d'Antheuil



3 Végétation sur une résurgence tufeuse de la vallée du Rhoin

L'oeil de Claude

CLAUDE JUILLARD, NATURALISTE CHEVRONNÉ, BÉNÉVOLE À LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX ET ANIMATEUR DU GROUPE LOCAL LPO PAYS BEAUNOIS, PASSIONNÉ PAR LE GRAND-DUC D'EUROPE, NOUS LIVRE QUELQUES-UNS DES SECRETS DE CE GRAND RAPACE...

Un hôte particulier de nos sites industriels...



Classé par Linné dans l'ordre des strigiformes, celui de tous les rapaces nocturnes, et dans la famille des strigidés, le Hibou Grand-Duc d'Europe, *Bubo bubo* de son nom latin, n'est pas moins que le plus grand oiseau de nuit du monde.

L'étymologie de strigiforme dérive de Strige, ce monstre antique fabuleux représenté avec une tête de femme sur un corps d'oiseau équipé de serres de rapace, dont on supposait qu'il suçait le sang des nouveau-nés et des jeunes enfants.

Quelle idée a bien pu piquer Carl von Linné (1707-1778), ce naturaliste Suédois qui est à l'origine du classement binomial des espèces, d'associer ces oiseaux au monstre vampirique ? Mauvaise augure ? La famille des nocturnes était donc marquée du sceau maléfique et ils se retrouvaient cloués sur des portes de granges ou voués à toutes autres malversions.

Il faudra attendre la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature pour les réhabiliter et 20 ans encore pour que le Grand-Duc se reproduise en Côte d'Or, d'où il avait disparu en 1948 par persécution systématique.

Pas rancunier pour autant, c'est auprès des humains et notamment dans les carrières de roche massive ou de granulats en activité qu'il a choisi de se reproduire en nombre. Curieux, mais ce sont des endroits qui accueillent le plus de couples en Côte d'Or, bien qu'ils reprennent dans des milieux plus naturels rupestres d'où ils avaient été délogés, seulement la cohabitation avec les loisirs naturels ne leur convient pas toujours. Un paradoxe.

Je pense que l'on peut accorder notre confiance à ces professionnels qui exploitent à l'explosif les entrailles terrestres pour nos besoins quotidiens (routes, bâtiments...) puisqu'ils y sont attentifs : la meilleure preuve étant celle que le Grand-Duc leur accorde.



Aquarelle : Aude PHISEL

« Pas rancunier pour autant, c'est auprès des humains et notamment dans les carrières de roche massive ou de granulats en activité qu'il a choisi de se reproduire en nombre. »



Grand-Duc d'Europe au crépuscule
© Claude Juillard

Le plus grand des rapaces nocturnes du monde

De grande dimensions, tant en poids (1500 à 4600g) qu'en longueur (58 à 75cm) et en envergure (150 à 188cm). C'est la femelle qui possède les plus grandes dimensions, vous comprendrez qu'il est le roi (ou la reine), le plaçant au sommet de la pyramide des espèces. Ainsi, on le désigne comme « **SUPERPRÉDATEUR** ».

Entendez par là qu'il n'est prédaté par aucune espèce (sauf l'Homme) et que son régime alimentaire est très large. Rien ne résiste à la pression de ses serres puissantes ! Que du vivant bien sûr, allant du jeune renard au lièvre, rat, hérisson, autres rapaces nocturnes et diurnes, au hérons, passant par les poissons et les insectes.

Bien qu'il soit le géant de la nuit, il passe inaperçu dans les milieux rocheux qu'il affectionne pour se reproduire. Mais il sait nicher en forêt (au pied d'un arbre ou en hauteur dans un nid abandonné), ou dans de rustiques bâtisses (granges, châteaux), car il ne fait pas de nid. Il creuse juste une légère cuvette sèche au sol.

Sédentaire, il occupe son territoire (une dizaine de km²) toute l'année, pour donner naissance (en fin d'hiver) et élever 1 à 4 jeunes.

Discret et impassible, il n'est pas facile à trouver. Seul son chant crépusculaire, un **HOUHOU** grave et ténébreux qui porte loin à l'automne et en hiver, signifie sa présence.



Claude Juillard



Jeune Grand-Duc
à l'envol - © Claude Juillard

Si vous voulez le voir, retenez bien cela : « Je l'avais sous les yeux, et je ne le voyais pas ». C'est comme ça que ça commence. Maintenant, à vous de jouer...

Dossier



Evaluation d'incidences Natura 2000

Prendre en compte les enjeux des sites Natura 2000 dans les activités et aménagements

Evaluation d'incidences : késako ?

Certaines activités ou projets d'aménagement prenant part dans ou à proximité du périmètre d'un site Natura 2000, qu'elles soient pérennes ou éphémères, sont susceptibles d'avoir une **incidence sur l'état de conservation des espèces et/ou habitats** ayant justifié son classement (*altération de la végétation, dérangement d'espèces, suppression d'habitats de reproduction, etc.*).

L'objectif de l'évaluation d'incidences Natura 2000 est, en **anticipant les potentiels effets** d'un projet sur l'environnement, de vérifier que les actions prévues **ne portent pas atteinte aux espèces et habitats d'intérêt communautaire** présents sur le site. En concertation avec l'animateur Natura 2000, cela peut aussi permettre **d'adapter le projet** afin de prévenir ou éviter d'éventuels impacts.

Exemple : Modification de l'itinéraire d'une manifestation sportive passant sur une zone de nidification d'une espèce à enjeux.

L'évaluation des incidences Natura 2000 permet ainsi de concevoir des projets **compatibles avec la préservation du site** Natura 2000.

Quand dois-je faire une évaluation d'incidences de mon projet ?

Les activités pour lesquelles cette évaluation est obligatoire sont répertoriées dans 3 listes :

LISTE NATIONALE

(art. R414-19 du code de l'Environnement)
S'applique sur l'ensemble du territoire métropolitain

LISTE LOCALE RÉGIONALE

(Arrêté préfectoral du 09.11.2011)
Pour les projets relevant d'un régime d'approbation administrative et devant faire l'objet d'une évaluation

LISTE LOCALE DÉPARTEMENTALE

(Arrêté préfectoral du 17.11.2013)
Pour les activités ne relevant d'aucun régime d'encadrement administratif, constituant un régime propre à Natura 2000 et décliné par site



Ces 3 listes ainsi que le formulaire à remplir sont consultables en ligne, sur le site internet des sites animés par la CABCS (Rubrique « S'informer, participer » > « Monter un projet en site Natura 2000 »)

En cas de doute : je contacte l'animateur du site !



Le classement en site Natura 2000 **n'exclut pas la réalisation d'activités ou de projets d'aménagements**, sous réserve qu'ils soient **compatibles avec les objectifs de conservation** des habitats et des espèces ayant justifié sa désignation.

La démarche en bref

Donne lieu à un document dont la rédaction est à la charge du porteur de projet, si nécessaire avec l'appui des animateurs Natura 2000. Ce document devra être envoyé aux **services de l'Etat** (DDT) pour instruction.

Est **proportionnée** à la nature et à l'ampleur du projet et de ces incidences potentielles

Est **ciblée** sur les espèces (faune/flore) et les habitats d'**intérêt communautaire** ayant justifié la désignation du site

Doit être **engagée le plus tôt possible** : plus les enjeux environnementaux sont pris en compte en amont, plus il est aisé de prendre des mesures pour supprimer ou réduire les incidences



Quelques exemples d'activités soumises à évaluation...

- PLANS LOCAUX D'URBANISME, CARTES COMMUNALES
- EXPLOITATION DE CARRIÈRE SOUMISES À AUTORISATION/DÉCLARATION
- TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS SUR PAROIS ROCHEUSES OU CAVITÉS SOUTERRAINES
- AMÉNAGEMENTS FORESTIERS, DOCUMENTS DE GESTION FORESTIÈRE
- DÉFRICHEMENTS, CRÉATION DE VOIES FORESTIÈRES
- ARRACHAGE DE HAIES
- MANIFESTATION SPORTIVES MOBILISANT PLUS DE 1500 PERSONNES

C'est d'actu !

A la page...

Notre site Internet **Beaune côté Nature** a fait peau neuve ! Nous vous invitons à vous connecter à l'adresse suivante pour le découvrir :

<http://beaune-cote-nature.n2000.fr/>

Vous y trouverez les cartographies de chaque site, les Documents d'Objectifs, des informations sur la démarche Natura 2000 ainsi que des fiches sur les espèces et habitats naturels présents.



Une exposition itinérante Natura 2000

Le service Milieux Naturels a travaillé en étroite collaboration avec le service en charge de la Communication pour réaliser des visuels sur les sites en animation sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Venez découvrir Natura 2000, les espèces faunistiques et floristiques, et les milieux remarquables de votre territoire.



Vous souhaitez faire une exposition consacrée à Natura 2000 ? Contactez-nous ! Les rolls up réalisés peuvent être mis à votre disposition gratuitement.

Faites avancer la connaissance !

Vous avez observé de la Gentiane croisettes près de chez vous ? Une colonie de chauves-souris a élu domicile dans votre grange ? Vous avez entendu un hibou Grand-Duc chanter ?

Contactez-nous !

Pour améliorer les connaissances des sites, participez à l'effort d'observation en transmettant les vôtres !

Questions pratiques ?



Où trouver les informations utiles ?

- Site internet des sites Natura 2000 animés par la CABCS (www.beaune-cote-nature.n2000.fr)
> Pour prendre connaissance du DOCOB (plan de gestion), des actualités, des espèces et habitats présents, des objectifs de gestion et de conservation, etc.
- Auprès des animateurs Natura 2000 (coord. ci-dessous)
> Pour obtenir plus d'informations sur les enjeux des sites, les impacts d'un projet potentiel, des recommandations de gestion, faire remonter une observation d'espèce, s'investir dans un contrat Natura 2000, etc...
- Centre de ressources Natura 2000 (www.natura2000.fr)
> Pour un accès à l'actualité, à la documentation et aux outils méthodologiques relatifs à Natura 2000 de manière large
- Sites internet de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr) et de la DDT de la Côte d'Or (www.cote-dor.gouv.fr)
> Pour s'informer de la réglementation, télécharger les formulaires et documents à fournir en cas de projet en site Natura 2000.
- Site de Géoportail (www.geoportail.gouv.fr)
> Pour visualiser les sites avec différents fonds de carte, ou situer un projet par rapport aux sites Natura 2000 du territoire
- Site de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or (www.bourgognefranchecomte.chambre-agriculture.fr/cote-dor..fr)
> Pour obtenir plus d'informations sur les Mesures Agro Environnementales et Climatiques

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les sites, les contrats Natura 2000, les actions mises en œuvre ? Vous avez des questions ou besoin de conseils ?

LARA CHATARD

Animatrice du site « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
lara.chatard@beaunecoteetsud.com - 03 80 24 58 33

MELYN GONOT

Animatrice du site « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »
melyna.gonot@beaunecoteetsud.com - 03 80 24 58 42

Communauté d'Agglomération Beaune côte et sud
11 rue Philippe Trinquet – 21200 BEAUNE



Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com

Lettre d'information éditée par la CABCS dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du DOCOB N2000 des sites « Arrière côte de Dijon et de Beaune » et « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune ».

Crédit photos : sauf mention contraire, CABCS. Crédit illustrations : sauf mention contraire, Jean Chevallier (Toute reproduction, copie, transmission est interdite).
Ne pas jeter sur la voie publique.